



**Revue des Sciences humaines
et sociales, Lettres, Langues et
Civilisations**

**ISSN
2958-2814**

Numéro 002, Mars 2023

**Université Alassane Ouattara
UFR Communication Milieu et Société**

akiri-uao.org



ISSN 2958-2814

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Editeur

UFR Communication, Milieu et Société
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)



INDEXATIONS INTERNATIONALES

Pour toutes informations sur l'indexation internationale de la revue *AKIRI*, consultez les bases de données ci-dessous :

auré HAL
accès aux données
de référence de HAL

<https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel
“(RE) CUEILLIR
LES SAVOIRS”

<https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

Equipe Editoriale

Coordinateur Général : BRINDOUMI Kouamé Atta Jacob

Directeur de publication : MAMADOU Bamba

Rédacteur en chef : KONE Kiyali

Chargé de diffusion et de marketing : KONE Kpassigué Gilbert

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen

Comité Scientifique

SEKOU Bamba, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

OUATTARA Tiona, Directeur de recherches, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny

LATTE Egue Jean-Michel, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches, CNRST,

ALLOU Kouamé René, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

KAMATE Banhouman André, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

ASSI-KAUDJHIS Joseph Pierre, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

SANGARE Abou, Professeur titulaire, Université Peleforo Gbon Coulibaly

SANGARE Souleymane, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

COULIBALY Amara, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGAMOUNSIKA Edouard, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé

N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Université Marien N'gouabi de Brazzaville

DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara

NGUE Emmanuel, Maître de conférences, Université de Yaoundé I

N'GUESSAN Mahomed Boubacar, Professeur titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny

BA Idrissa, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop

KAMARA Adama, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop

ALLABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

M'BRA Kouakou Désiré, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara

Comité de Lecture

BATCHANA Essohanam, Professeur titulaire, Université de Lomé
 N'SONSSISA Auguste, Professeur titulaire, Marien N'gouabi de Brazzaville
 CAMARA Moritié, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 FAYE Ousseynou, Professeur titulaire, Université Cheick Anta Diop
 BA Idrissa, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 SARR Nissire Mouhamadou, Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop
 GOMGNIMBOU Moustapha, Directeur de recherches,
 DEDOMON Claude, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 BRINDOUMI Atta Kouamé Jacob, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara
 DIARRASOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 ALABA Djama Ignace, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara
 DEDE Jean Charles, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 BAMBA Abdoulaye, Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny
 SANOGO Lamine Mamadou, Directeur de recherches, CNRST, Ouagadougou
 GOMA-THETHET Roval, Maître-Assistant, Université Marien N'gouabi de Brazzaville
 GBOCHO Roselyne, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara
 SEKA Jean-Baptiste, Maître-Assistant, Université Lorognon Guédé,
 BAKAYOKO Mamadou, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara
 SANOGO Tiantio, Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle
 ETTIEN N'doua Etienne, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Assistante, Université Alassane Ouattara
 YAO Elisabeth, Assistante, Université Alassane Ouattara

Contacts

Site web: <https://akiri-uao.org/>

E-mail: revueakiri@gmail.com

Tél. : + 225 0748045267 / 0708399420/ 0707371291

Indexations internationales :

Auré HAL : <https://aurehal.archivesouvertes.fr/journal/read/id/398946>

Mir@bel : <https://reseau-mirabel.info/revue/15150/Akiri>

PRESENTATION DE LA REVUE AKIRI

Dans un environnement marqué par la croissance, sans cesse, des productions scientifiques, la diffusion et la promotion des acquis de la recherche deviennent un impératif pour les acteurs du monde scientifique. Perçues comme un patrimoine, un héritage à léguer aux générations futures, les productions scientifiques doivent briser les barrières et les frontières afin d'être facilement accessibles à tous.

Ainsi, s'inscrivant dans la dynamique du temps et de l'espace, la revue « **AKIRI** » se présente comme un outil de promotion et de diffusion des résultats des recherches des enseignants-chercheurs et chercheurs des universités et de centres de recherches de Côte d'Ivoire et d'ailleurs. Ce faisant, elle permettra aux enseignants-chercheurs et chercheurs de s'ouvrir davantage sur le monde extérieur à travers la diffusion de leurs productions intellectuelles et scientifiques.

AKIRI est une revue à parution trimestrielle de l'Unité de Formation et de Recherches (UFR) : Communication, Milieu et Société (CMS) de l'Université Alassane Ouattara. Elle publie les articles dans le domaine des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues et Civilisations. Sans toutefois être fermée, cette revue privilégie les contributions originales et pertinentes. Les textes doivent tenir compte de l'évolution des disciplines couvertes et respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent en outre être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture.

PROTOCOLE DE REDACTION DE LA REVUE AKIRI

La revue **AKIRI** n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. -2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la

revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :
Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.
- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.
Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzukru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.
- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.
Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Les articles sont la propriété de la revue.

SOMMAIRE

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Histoire

1. **Les Tagbana, un sous-groupe Sénoufo du nord de la Côte d'Ivoire, XIV^e-XIX^e siècles**
Mamadou BAMBA & KONE Kiyali..... 1-19
2. **L'Évangélisation en terre abidji : le cas du village de Bécédi (1934-1954)**
Okpobé Henriette KRÉ..... 19-35
3. **L'évolution des relations entre le Kebbi et le Songhay (XV^e-XVI^e siècles)**
Yaya BAKAYOKO..... 36-46
4. **La présence des musulmans dans l'espace abron-koulango (Côte d'Ivoire)**
Ali Ouattara APPOH..... 47-63
5. **Le Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE) dans l'éducation en Côte d'Ivoire : cas du CNPTE de Bouaké dans l'éducation post-crise, 2008-2018**
FLE Sompléi Sévérin..... 64-77
6. **Histoire de la chefferie baoulé alla-n'djra-satiklan de Côte-d'Ivoire, des origines à sa suspension (1810-1982)**
Kouamé Mélesse KOFFI..... 78-95

Géographie

7. **Périurbanisation et transmutations spatio-environnementales dans le septième arrondissement de Yaoundé, Nkolbisson au Cameroun**
Danielle Laure MATATEYOU, Zounquifilou NFENJOU & Moïse MOUPOU..... 96-114

Sociologie et anthropologie

8. **Mise en œuvre du processus de délimitation des terroirs villageois d'Assounvoue, Angbavia, Djekekro et Ouaouakro (Toumodi)**
Ackha Antoine Désiré ANDJÉMIAN & Sadia Franck TAO..... 115-130
9. **Stratégies d'insertion et de maintien des ivoiriens dans la vente de pièces détachées d'automobiles à Abidjan**
KOUASSI Adjoa Barbara Michèle..... 131-142

Economie et gestion

- 10. Analyse des activités génératrices de revenus des femmes de la coopérative des commerçantes de Gao**
 Mohamed Amadou Salia DICKO, Oumar Diandjo TRAORE,
 Ibrahima Hamoro KEITA, Adama BOUARE & Salia Sinaly TRAORE..... **143-161**

Sciences juridiques et politiques

- 11. Les reformes administratives au Mali de 1991 à 2012**
 Ibrahima DAMA..... **162-184**

COMMUNICATION, SCIENCE DU LANGAGE, ARTS

Sciences du langage, de l'information et de la communication

- 12. Décentralisation et participation de la femme au développement local au Burkina Faso**
 Aïcha TAMBOURA-DIAWARA & Tairou BANGRE..... **185-203**
- 13. Communication du Front Populaire Ivoirien Gbagbo ou rien sur Facebook : quels effets ?**
 Koffi Éric ATTA & Ali Fambili DIARRASSOUBA..... **204-218**

LANGUES, LETTRES, CIVILISATIONS

Anglais

- 14. Translating English Idioms into French: The Interplay between Flexibility and Creativity**
 Mamoutou COULIBALY..... **219-239**
- 15. Covid-19 and other challenges facing malian translators and interpreters**
 Moussa O. MINTA..... **240-250**

Le Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE) dans l'éducation en Côte d'Ivoire : cas du CNPTE de Bouaké dans l'éducation post-crise 2008-2018

FLE Sompléi Sévérin

*Docteur en Histoire,
Département d'Histoire,
Université Alassane Ouattara,
(Bouaké - Côte d'Ivoire)
Email : severinfle87@gmail.com*

Résumé

L'éducation des populations ivoiriennes est au cœur des préoccupations du gouvernement depuis l'indépendance. La Côte-d'Ivoire envisage l'éducation comme un facteur qui accélère le processus de développement du pays, et la formation d'une nation. Parmi les objectifs de l'État, l'enseignement représente une priorité. La mise sur pied de certaines structures comme le CNPTE répond à cette priorité, car cela donne une seconde chance aux travailleurs désirant continuer les études scolaires. Le CNPTE de Bouaké répondait à ce souci jusqu'en 2008 où ce centre s'ouvre aussi aux élèves qui sortent du circuit scolaire des cours du jour pour insuffisance de rendement. Face au taux d'échec croissant aux examens scolaires, cette structure devient à Bouaké une référence des jeunes déscolarisés sans grand moyen et ayant pour désir de reprendre les études pour l'obtention du diplôme du BEPC ou du BAC. Après de multiples difficultés internes liées à la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire, le centre national para-télé enseignement de Bouaké a un impact indéniable dans l'éducation.

Mots clés : Education - CNPTE - auditeurs - Bouaké - élèves.

The National Para-Tele Teaching Center (CNPTE) in education in Côte d'Ivoire: case of the CNPTE of Bouake in post-crisis education 2008-2018

Summary

The education of the Ivorian populations has been at the heart of the government's concerns since independence. The Ivory Coast considers education as a factor which accelerates the process of the development of the country, and the formation of a nation. Among the objectives of the State, education receives priority. The establishment of certain structures such as the CNPTE responds to this priority, because it gives a second chance to workers wishing to continue their school studies. The Bouaké CNPTE responded to this concern until 2008 when this center also opened up to students who left the school circuit of day classes for insufficient performance. Faced with the increasing failure rate in school exams, this structure has become a reference in Bouaké for young people who have dropped out of school without much means and who wish to resume their studies to obtain the BEPC or BAC diploma. After multiple internal difficulties linked to the socio-political crisis in Côte d'Ivoire, the national para-tele-education center of Bouaké has an undeniable impact in education.

Keywords: Education - CNPTE - auditors - Bouaké - students.

Introduction

L'un des objectifs du millénaire pour le développement et du plan d'action d'un monde digne des enfants (OMD 2006, p.7) est l'accès pour tous à une éducation de base et l'achèvement de l'éducation primaire et secondaire par les enfants du monde. Pour lutter alors contre la pauvreté et la protection des enfants, l'éducation devient une condition essentielle. Les autorités ivoiriennes ont compris cette nécessité depuis l'indépendance en faisant de l'éducation une priorité. L'Etat fait en sorte que l'éducation soit au centre de l'intérêt général en tant que facteur de formation du citoyen (MENET-FP, 2018, p.19). C'est en ce sens que dès 1964, fut créé les CNPTE pour donner une chance à ceux qui sont sortis du cursus scolaire pour de multiples raisons et qui ont à cœur de les reprendre pour l'obtention du BEPC et du BAC. Ces structures existent en Côte d'Ivoire dans trois villes Abidjan, Daloa et Bouaké.

La période charnière de cette étude se situe entre 2008 et 2018. En effet, l'année 2008 marque un dénouement et une accalmie dans la crise militaro-politique en Côte d'Ivoire. C'est la réouverture des administrations et des établissements scolaires à Bouaké. Le CNPTE qui avant cette date était destiné uniquement aux travailleurs, passe d'auditeurs libres aux candidatures officielles. Cette structure accueille désormais les déscolarisés et tous ceux qui ont abandonné les études et qui désirent les reprendre. Ce défi de donner une seconde chance aux déscolarisés était à l'ordre du jour en 2018 lors des festivités des 42 ans d'existence du CNPTE de Bouaké.

Cette étude vise à analyser la contribution du CNPTE de Bouaké dans l'éducation post conflit après sa réouverture suite à la crise de 2002. Pour parvenir à des résultats, notre analyse s'appuie en grande partie sur les dossiers relatifs aux documents éducatifs dont les statistiques des Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) de Bouaké, de la Direction des Examens et Concours (DECO), les archives du CNPTE de Bouaké. Les insuffisances de chacune de ces sources nous ont amené à effectuer des confrontations puis des recoupements afin de mieux appréhender les faits. Cette étude se structure en trois axes principaux. Le premier montre le CNPTE, une structure d'enseignement secondaire. Le second axe présente le CNPTE, un organisme de référence dans l'éducation à Bouaké (2008-2014) et enfin le troisième axe met en relief la redynamisation du CNPTE de 2014 à 2018.

1. Le CNPTE, une structure d'enseignement secondaire

Au lendemain des indépendances, la formation et l'éducation du citoyen ivoirien étaient au centre des préoccupations du gouvernement. Pour donner la possibilité à tous d'obtenir un minimum de diplôme, des structures ont été mises en place.

1.1. Bref historique des CNPTE et présentation du CNPTE de Bouaké

Le Centre National Para et télé-Enseignement (CNPTE) a été institué en Côte d'Ivoire en 1964¹. Dans ces centres sont réunis les services d'enseignement général, par correspondance, par cours du soir, et éventuellement par radio et télévision du Ministère de l'Education Nationale². Cette institution scolaire publique a été créée par le gouvernement de Côte d'Ivoire pour répondre aux besoins des travailleurs désireux d'obtenir un diplôme de l'enseignement général (BEPC et BACCALAUREAT série A et D). Ces structures existent au nombre de trois sur l'ensemble du territoire ivoirien. Leur emplacement n'est pas le fait du hasard. Elles sont localisées dans les trois premières grandes villes du pays que sont Abidjan, Daloa et Bouaké.

Après la prise du décret de leur institution sur le territoire national³, le CNPTE de Bouaké est fonctionnel depuis 1972. A sa première année de fonctionnement, il était sous la direction d'une expatriée française du nom de Madame Duraud⁴. L'Etat n'ayant pas voulu alourdir ses charges, n'a pas cru bon de faire construire pour ces structures des infrastructures autonomes. Pour ce faire, il a jugé d'opter pour la cohabitation de ces dernières au sein des structures publiques existantes. Structure ne possédant pas d'infrastructures propres pour le fonctionnement de ses services, le CNPTE de Bouaké a développé ses activités dans plusieurs établissements scolaires publics de la ville. Cette structure, avant ses locaux actuels a subi plusieurs délocalisations.

Le premier site de son emplacement en 1972 était le Lycée Djibo Sounkalo situé à Ahougnanssou Bouaké. Pour des raisons de proximité auprès des auditeurs et être en plein cœur de la ville, le centre s'est déplacé pour aménager au Lycée Nimbo. La crise militaire politique qui survient en 2002 paralyse les activités de cette structure qui s'est vu obligé de changer une fois de plus de cadre afin d'assurer un service minimum à ses auditeurs. Le CNPTE se délocalise pour cela du Lycée Nimbo à l'EPP EX FILLE, établissement scolaire

¹ Journal Officiel de la Côte d'Ivoire, 1964, *Ministère de l'éducation nationale, Décret n°64-368 du 25 septembre 1964*, portant création et organisation du Centre national Para Télé-Enseignement, sigle « C.N.P.T.E. »

² *Idem*

³ *Ibidem.*

⁴ Archives du CNPTE Bouaké.

d'enseignement primaire situé derrière le centre culturel Jaques Aka de Bouaké. Avec la fin de la crise, le centre est retourné sur son site précédant au lycée Nimbo⁵. C'est sur ce site qu'une administration est construite pour abriter les activités de ce centre. La photo ci-dessous montre l'administration du CNPTE au sein du lycée moderne Nimbo de Bouaké.

Planche photographique : Entrée de l'administration du CNPTE Bouaké



Prise de vue : Flé S. S., 28-01-2023 7h :57

1.2. Les objectifs du CNPTE

Depuis les indépendances, l'éducation et la formation des jeunes ivoiriens ont toujours été au centre des préoccupations des autorités. Dans ce souci, le premier président de la Côte d'Ivoire Félix Houphouët Boigny avait émis l'idée de création de Para-Télé enseignement. Cette idée était du fait que « hormis les lycées, centres techniques et collèges conventionnels, il n'existait pas d'opportunité pour les travailleurs et autres fonctionnaires de renouer avec l'école et poursuivre leurs études » (R. Clignet, 1964, p.61-82). Cette opportunité est pour l'amélioration de la carrière professionnelle ou dans le but d'avoir une quelconque promotion au sein de leurs entreprises.

Les CNPTE avaient donc pour objectif d'aménager un cadre, un temps et un programme pour permettre au public cible de bénéficier de la scolarisation sur mesure afin d'obtenir des diplômes et de s'épanouir. Ce cadre devait répondre à un endroit adéquat et sécurisant pour

⁵ Archive du CNPTE.

permettre un meilleur apprentissage des auditeurs. Le temps imparti à ces cours devait être aménagé en dehors des heures de travail et de l'occupation des auditeurs.

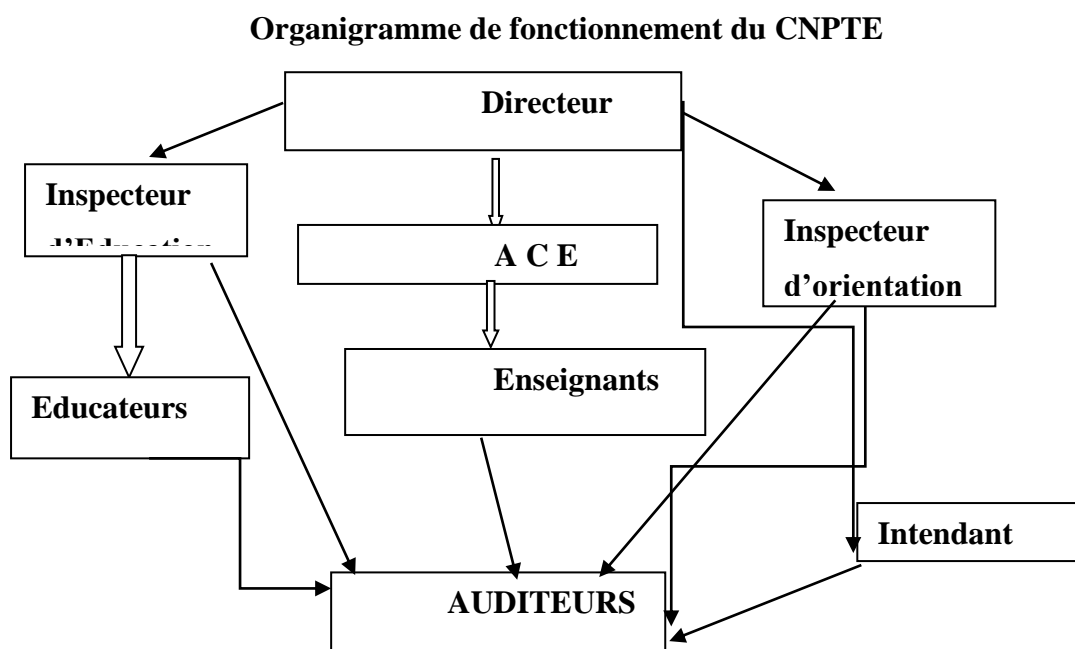
Concernant le programme, il doit être en vigueur et conforme à celui dispensé dans le système scolaire ivoirien. Le CNPTE est une institution dont la mission est publique et donc d'utilité publique, le Centre National Para Télé-Enseignement de Bouaké est ouvert au public pour dispenser un enseignement général allant de la classe de quatrième à la classe de Terminale. Il prépare donc ses différents auditeurs aux diplômes du BEPC et du BAC série A et D.

Cette structure pour son fonctionnement dispose en son sein d'une organisation hiérarchisée qui obéit aux règles de toute administration d'un établissement secondaire d'enseignement général.

2. Un organisme de référence dans l'éducation post-crise à Bouaké (2008-2014)

2.1. Organisation du CNPTE

L'organisation du Centre National Para Télé-Enseignement a une structure bien définie. Elle est organisée comme celle des établissements secondaires ordinaire. Cette structure comprend les membres de l'administration et les enseignants. L'organigramme ci-après présente cette hiérarchie



L'organigramme du CNPTE présente une structure hiérarchisée. Elle montre qu'au-delà du Directeur qui a le même titre qu'un proviseur de lycée, il y a tout un personnel⁶. Ce personnel

⁶ Enquête réalisée auprès du Directeur du CNPTE, le 21/12/2022 au CNPTE de Bouaké.

est composé d'un personnel pédagogique constitué des adjoints au chef d'établissement et des professeurs. A sa suite se trouve un inspecteur d'éducation, un inspecteur d'orientation et les éducateurs qui font office du personnel d'encadrement. Dans cette organisation se trouve également un intendant qui est directement rattaché au directeur du centre. Le rôle de l'intendant est de gérer les fonds de la structure afin de faire face aux dépenses urgentes de fonctionnement du centre. Tout ce personnel est mis en place pour le bien être des auditeurs du Centre National Para Télé-Enseignement.

2.2. Fonctionnement du CNPTE

2.2.1. Le personnel

Les CNPTE étant des établissements mis en place par l'Etat de Côte d'Ivoire, ils ont les mêmes modes de fonctionnement que tous les lycées publics. L'Etat affecte pour se faire dans ces centres des personnels de direction, un personnel d'encadrement, un personnel enseignant, des intendants. Tout ce personnel constitue des fonctionnaires qui emmargent sur le budget de l'Etat. Les fonctionnaires affectés dans les CNPTE sont des personnes dont la plupart ont une santé déclinante ou avec un âge très avancé⁷. Ces fonctionnaires ont pour la majorité un dossier médical examiné par le conseil de santé du Ministère de la Fonction Publique⁸. Ils ont de ce fait un temps de travail réduit leur permettant d'avoir un repos. Dès les premières années de fonctionnement de ces centres, les fonctionnaires affectés étaient ceux-là qui faisaient objet de sanction disciplinaire.

Cette situation provoque un quota d'enseignant insuffisant, d'où le recours à un personnel vacataire. Le personnel de direction est aussi frappé par un âge avancé et est parfois proche de la retraite. Plusieurs chefs d'établissement se sont succédés à la direction du CNPTE de Bouaké. La durée de direction ne tient que sur peu d'années, car la période de retraite et le poids des maladies ne permettent pas de diriger sur plus de dix ans maximum ce centre. Les années de direction des chefs d'établissement n'excèdent pas sept ans⁹. Certains chefs n'ont dirigé ce centre que juste pour une année scolaire. Cela justifie que le personnel de direction qui arrive à la tête de cette structure est tout proche de la retraite. Tous les directeurs passés à la tête du CNPTE de Bouaké ont fait valoir leur droit à la retraite. Aucun ancien directeur après son départ n'exerce encore dans une structure étatique. Certains de ces directeurs ont

⁷ Archives du centre national para-télé enseignement, rapport de fin d'année 2017-2018.

⁸ Enquête réalisée auprès de la Direction des Ressources Humaines, antenne de Bouaké, le 20/12/2022.

⁹ CNPTE, Rapport de fin d'année, 2017-2018.

cependant puis exercé durant plus de quatre années scolaires à la tête de cette structure durant les dix dernières années¹⁰.

2.2.2. Les sources de financement du CNPTE de Bouaké

Comme toutes structures, le CNPTE a aussi besoin de financement pour le bon déroulement de ses activités. Au titre de ses sources de financement, il existe le budget, les fonds d'inscription, le Fonds d'Aide aux Établissements Secondaires (FAES), le fonds COGES¹¹.

Le budget est octroyé à la structure pour son fonctionnement administratif et pédagogique. Ce budget comprend quatre lignes d'achats et cinq lignes d'entretien. Il est parfois proportionnel à la taille de la structure et peut radicalement varier d'une année scolaire à une autre. C'est un budget insuffisant qui ne peut faire face aux dépenses exigées de la structure, d'où l'apport d'autres fonds pour le bon fonctionnement du CNPTE.

Outre le budget, et aussi compte tenu des nombreuses charges et dépenses non prises en compte dans les lignes budgétaires traditionnelles, un droit de scolarité est perçu auprès des auditeurs. Ce montant demandé pour faire face aux besoins pédagogiques tel que payer les heures de vacations des enseignants vacataires et aussi équiper le centre en mobilier et matériels divers. Le montant de cette scolarité est fixé par l'établissement selon ses besoins de l'année scolaire. C'est un montant qui peut donc varier, mais fixé dans une fourchette qui soit accessible aux auditeurs déscolarisés n'ayant pas assez de moyens. Cette somme est versée en une seule échéance.

Le Fonds d'Aide aux Établissements Secondaires (FAES) est une somme issue des ristournes des inscriptions en ligne des auditeurs. Ce fonds permet de compléter les possibilités de dépenses urgentes dont fait face le CNPTE. Outre tous ces fonds, il y a aussi ceux du COGES qui apporte à la structure un montant définie à l'avance par l'instance qui règlemente les COGES.

2.2.3. Des effectifs d'auditeurs croissants de 2007 à 2014 au CNPTE de Bouaké

L'effectif des auditeurs au CNPTE de Bouaké prend de nouvelles proportions. En effet, mis sur pied pour accueillir les travailleurs désireux de continuer leurs études, cette structure reçoit à partir de 2008 des élèves qui ont été éjectés du circuit scolaire ordinaire pour insuffisance de rendement au niveau de leur résultat. Le CNPTE de Bouaké passe donc à une autre étape de l'enseignement avec des effectifs qui évoluent d'année en année. Le tableau ci-

¹⁰ Ce sont Kouamé Lucien, Touré Sékou.

¹¹ CNPTE, Rapport de fin d'année, 2017-2018, Op Cit.

après révèle que les effectifs globaux des élèves dans ce centre connaissent une croissance forte.

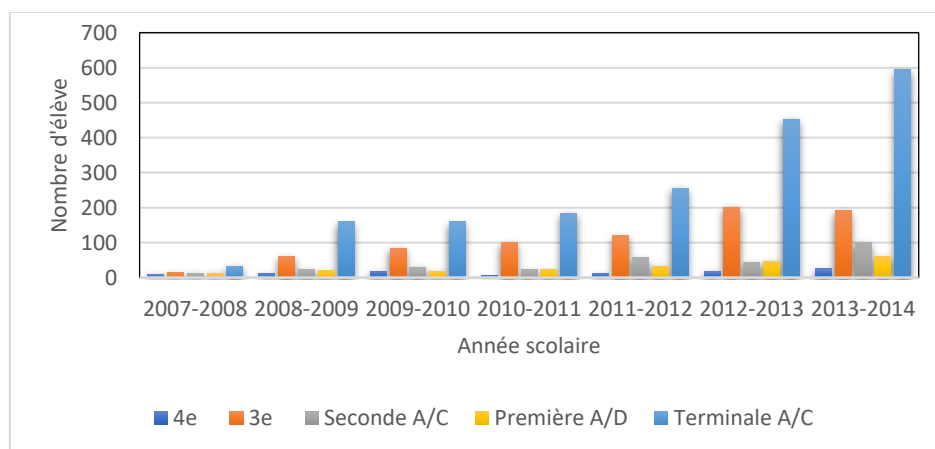
Tableau 1 : Statistique des auditeurs au CNPTE de Bouaké de 2007 à 2014

Niveaux Année scolaire	4 ^e	3 ^e	Seconde A/C	Première A/D	Terminale A/C	Effectif
2007-2008	10	14	13	13	32	82
2008-2009	11	59	23	20	159	272
2009-2010	18	84	30	18	159	309
2010-2011	05	99	22	22	184	332
2011-2012	12	119	57	32	256	476
2012-2013	18	201	43	47	453	762
2013-2014	25	191	99	60	595	970

Source : Archives CNPTE de Bouaké

De ce tableau, il ressort que les effectifs des auditeurs au CNPTE de Bouaké depuis 2007-2008 augmentent. Pour les classes intermédiaires quatrièmes, secondes et premières, ces effectifs augmentent lentement au fil des années. Cependant, les classes d'examen dont la troisième et la terminale voient leurs effectifs croître de façon vertigineuse. A partir de la rentrée scolaire 2011-2012, les auditeurs en quêtes de diplôme du BEPC et du BAC ont augmenté. Même si en 2013-2014, les classes de 3^e enregistrent une baisse, les terminales passent de 453 élèves l'année scolaire à 595 durant de l'année scolaire 2013-2014. Cette augmentation des auditeurs en classe d'examen est liée au fort taux d'échec aux examens dans les autres lycées et collège de Bouaké. La tendance de l'évolution des auditeurs du CNPTE se perçoit à travers le graphique suivant.

Figure 1 : Evolution des auditeurs du CNPTE de 2007 à 2014



Source : Archives CNPTE de Bouaké

CNPTE. Malgré cette tendance à la hausse, les classes intermédiaires c'est-à-dire, quatrièmes, secondes et premières connaissent une évolution lente parfois en baisse comme le montre le taux des classes de quatrième en 2010-2011. La faiblesse du taux d'inscription dans ces classes est due au fait que la plupart des élèves exclus à ces niveaux préfèrent rester dans l'apprentissage d'un métier¹² qu'envisager un retour sur les bancs. Cependant, la proportion des auditeurs en classe d'examen augmente de façon vertigineuse. Malgré la faible tendance de 2008 à 2011, le nombre d'auditeurs pour les classes d'examen occupe une large proportion de 2012 à 2014. Les facteurs explicatifs des différentes phases d'évolution continue des classes sont nombreux.

Le taux d'échec aux examens du BEPC et du BAC dans les autres établissements de l'enseignement secondaire à Bouaké est élevé. Pour le BEPC dans la DREN 2, ce taux était de 30% entre 2014-2015 et de 37,6% pour le BAC pendant l'année scolaire 2013-2014 (F. Guei, Y. J. A. Assue, 2020, pp 272-277). Aussi, après la crise post électoral de 2010-2011, la stabilité politique ouvre les portes à la quête d'un emploi, cela pousse les jeunes à retourner à l'école pour avoir un diplôme pour un éventuel concours. Etant donné le manque de moyens financiers et leurs occupations quotidiennes pour joindre les deux bouts, le CNPTE est leur destination privilégiée car les heures de cours partent de 18 heures à 21 heures. Le Centre National Para Télé Enseignement devient donc une école de seconde chance pour ses différents auditeurs.

3. La redynamisation du CNPTE de 2014 à 2018

L'année 2014 marque la célébration des cinquante ans des établissements CNPTE de la Côte d'Ivoire. Après avoir fait le diagnostic des années d'existence de ces centres d'enseignement, il fallait relancer et donner une nouvelle dynamique à ces établissements afin de les faire connaître à la population. Dans cette dynamique de relance, le CNPTE de Bouaké prend des dispositions et fait son bilan interne lors des festivités de ces 42 années de fonctionnement en 2018.

3.1. L'évolution des effectifs des auditeurs, des enseignants et du personnel administratif

Dans sa politique de redynamisation, le CNPTE de Bouaké s'efforce à revoir l'effectif de son personnel. A ce niveau, l'effectif de ces enseignants augmente depuis 2014. Même si cela se fait lentement, des efforts sont à saluer. L'augmentation importante de l'effectif des auditeurs des classes d'examen avec une allure vertigineuse est due au taux d'échec aux différents

¹² Nos enquêtes personnelles réalisées auprès des auditeurs des classes de 4^e au CNPTE de Bouaké le 03/01/2023 à 19h.

examens scolaires qui ne cesse de croître dans les établissements scolaires au cours du jour. Ce qui montre une augmentation des auditeurs dans le centre national para-télé enseignement. Au vu des effectifs des auditeurs et la proportion du personnel enseignant, un déséquilibre existe. Cette situation crée une disproportion des ratios professeurs élèves, surtout pour les classes d'examen du CNPTE. Pendant le bilan de ces 42 ans d'existence, cet établissement décide de recruter des enseignants vacataires pour combler le déficit. Lors de l'année scolaire 2017-2018, sur les 48 enseignants au CNPTE, 10 étaient des enseignants vacataires¹³. Le tableau ci-dessous met en relief cette réalité du personnel au niveau du CNPTE de Bouaké.

Tableau 2 : Les effectifs globaux des élèves ; le nombre d'enseignant et du personnel administratif de 2014-2015 à 2017-2018

Personnel Année scolaire	ACE	Professeur	Educateur	Inspecteur orientation	Conseiller d'éducation	Effectif élèves
2014-2015	01	31	03	01	01	423
2015-2016	01	35	03	01	01	1123
2016-2017	01	37	02	01	01	883
2017-2018	01	48	02	01	01	840

Source : Archives CNPTE de Bouaké

Ce tableau 2 met en évidence les effectifs globaux des enseignants et du personnel qui connaissent une évolution lente avec l'augmentation de l'effectif des auditeurs. Cette situation est en partie expliquée par une absence de planification rigoureuse en matière de formation des enseignants du secondaire en Côte d'Ivoire, et aussi au niveau du redéploiement du personnel enseignants. Il faut également souligner que la santé de certains enseignants affectés au CNPTE ne leur permet pas de passer parfois le nombre d'année restant pour atteindre la retraite, car ayant pour certains plus de 20 ans de service et avec un dossier médical à l'appui. Cette situation provoque des abandons de poste en pleine année scolaire, et malheureusement les décès sont légion. A cela, il faut ajouter aussi que les postes budgétaires posent d'énormes problèmes au recrutement des enseignants.

3.2. L'impact du CNPTE sur les auditeurs

Le CNPTE de Bouaké se positionne dans la région de Gbêkê comme l'école de la dernière chance pour les auditeurs qui y adhèrent. Ce centre qui était réservé uniquement aux travailleurs désireux de poursuivre leurs études de l'enseignement secondaire général est aujourd'hui la prédilection de nombreux déscolarisés. L'évolution de la population et les

¹³ Rapport de fin d'année du CNPTE Bouaké, 2017-2018.

effectifs pléthoriques dans les établissements publics de cours du jour conduisent les élèves à avoir de mauvais résultats scolaires. Ainsi, le taux d'échec pour les élèves en classe d'examen dans les établissements publics de Bouaké oscille autour de 54% depuis la situation post crise.

Plusieurs maux apparaissent et minent le système éducatif à Bouaké. En effet, au niveau des facteurs de réussite et d'échec bon nombre d'observateurs stipulent que le poids socioéconomique des apprenants est déterminant. Des études ont établi des liens statistiques entre les conditions de vie des élèves et la réussite scolaire (A. Fillion, 1999, p.77). Au vu de cette situation, l'engouement des élèves en quête du diplôme de BEPC et du BAC au CNPTE de Bouaké est justifié. Il faut souligner que la plupart des auditeurs que nous avons interrogés font pour la majeure partie des petits métiers pour subvenir à leur frais d'inscription au CNPTE. Le fait que ces derniers abandonnent les cours du jour, après leur exclusion indique que les raisons financières sont souvent évoquées comme principaux motifs de leur présence dans ce centre. Le fait que ces derniers abandonnent les cours parfois dans les établissements publics des cours du jour à Bouaké reflète de la pression du système éducatif dans nos établissements scolaires. Ainsi, les jeunes préfèrent abandonner plutôt que de perdre leur temps dans des formations qu'ils jugent peu efficace pour trouver un emploi, (C. Montmarquette et M. Meunier, 2001, p.52).

Depuis son existence, le CNPTE de Bouaké a enregistré plusieurs diplômés du BEPC et du BAC. Ces derniers sont aujourd'hui avec leur sésame dans les différentes administrations en Côte d'Ivoire. Certains sont des enseignants, des gendarmes, des policiers et même de grands cadres dans l'administration ivoirienne. Le CNPTE de Bouaké ne possédant pas encore une base de données fiables ne compile pas ces informations qui devaient pourtant servir d'exemple et d'encouragement aux déscolarisés qui souhaitent toujours retourner à l'école avec peu de moyens. L'Etat de Côte d'Ivoire devrait s'impliquer davantage dans la valorisation de ces centres qui demeurent une seconde chance pour les travailleurs et les nombreux déscolarisés.

Conclusion

Le CNPTE de Bouaké est une structure d'éducation importante et cela doit interpeller tous les acteurs du système éducatif au plan local, régional voir au plan national. Ce centre joue un rôle déterminant dans la performance du système éducatif et dans la scolarisation à travers les cours du soir et les cours à distance destinés aux travailleurs et déscolarisés de la ville. Le taux d'échec de ces dernières années aux examens du BEPC et du BAC et l'augmentation de la population scolaire dans la ville de Bouaké, donne lieu à une croissance des effectifs du CNPTE. On note une forte concentration des déscolarisés dans cette structure qui manque cependant d'équipement et de personnel. Cette situation met en mal la performance et le bon fonctionnement du CPTTE de Bouaké.

Le personnel de cette structure, pour la plupart vieillissant et maladif, entraine des dysfonctionnements au sein du centre national para-télé enseignement. Des remèdes existent pour pallier à ces dysfonctionnements et rendre plus performant et attractif cette structure étatique qui tombe dans l'oubli. D'abord, sur le plan politique, l'Etat à travers le Ministère de l'Education National doit jeter un regard particulier sur le CNPTE comme sur les autres établissements de cours du jour. Cela doit consister à affecter du personnel jeune au poste de direction pour une grande promotion de ce centre. Ensuite, sur le plan pédagogique et didactique, déployer un personnel enseignant suffisant et moins vieillissant et équiper le centre de matériels conséquents. Enfin, les responsables de ce centre doivent faire la promotion à travers des conférences, le déploiement des affiches à chaque rentrée scolaire, organiser des activités socioculturelles, mener des campagnes de proximité dans les services administratifs et les établissements de cours du jour pour faire connaitre le CNPTE qui demeure la structure de la dernière chance.

Sources et bibliographie

Sources orales

Nom et prénoms	Profession	Thème abordé	Ancienneté dans la structure	Date et lieu de l'entretien
Vakaba Savané	Professeur d'Anglais	Les raisons des multiples délocalisations du CNPTE	Plus de 15 ans	21/12/2022 de 17h à 17h30 à Ngatakro
Agneli Kouakou	Professeur d'Espagnol	La Carrière des auditeurs ayant fait le CNPTE.	18 ans	Le 21/01/2023 de 12h à 13h à Nimbo
Sekongo Navigué	Educateur	Historique du CNPTE	Plus de 20 ans	27/12/2022 à Belleville
Touré Sékou	Ancien Directeur du CNPTE de Bouaké	Les moyens de financement du CNPTE.	5 ans à la direction de la structure	28/12/2022 A Nimbo
Ani Yao Charles	Directeur du CNPTE	Le fonctionnement et organisation du CNPTE et les perspectives.	3 ans à la direction du CNPTE	21/12/2023 Au CNPTE de Bouaké
Solama Tiessi Awa Marina	Educatrice	La conservation des archives du CNPTE.	03 ans	03/01/ 2023 au CNPTE de Bouaké
Sangaré Moussa	Professeur de Français	L'évolution du CNPTE depuis 2008.	Plus de 15 ans	12/12/2022 de à la salle des professeurs du CNPTE

Bibliographie

Archives du Centre National Para et Télé-Enseignement, Rapport trimestriel et de fin d'année 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018.

ENV, 2015, *Enquêtes sur le Niveau de Vie des ménages en Côte d'Ivoire, profil de pauvreté*, Abidjan, version 8.

FILION (A.), 1999, *La réussite et la diplomation au collégial*, ISBN 2-89100-

114-1, Fédération des cégeps, 500, boulevard Crémazie Est, Montréal (Québec), H2P 1E7, p.47-77.

GUEI (F.), ASSUE (Y.J. A.), 2020, « Echecs scolaires dans les classes d'examen des établissements secondaires d'enseignement public de la ville de Bouaké dans un contexte de reconstruction post-crise : diagnostics et perspectives », in *Revue Ivoirienne de Géographie des Savane*, n°9, p.272-277.

GUISSON (A.), 2004, *La déscolarisation des filles au Burkina Faso : facteurs familiaux de l'abandon des filles d'âge scolaire obligatoire*, Mémoire D.E.A, Université de Bourgogne, 56p.

JOURNAL OFFICIEL DE LA COTE D'IVOIRE, 1964, Ministère de l'éducation national, Décret n°64-368 du 25 septembre 1964.

MENFB, 1999, *Innovations réussies dans le système éducatif ivoirien*, 60 p.

MEN/DGESCO, 2010, *Guide pour un diagnostic de sécurité d'un établissement scolaire*, Eduscol, France, 22 p.

Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de base, 2001, Direction des Examens, des Concours, de l'Orientation et des Bourses, *Présentation du projet de décentralisation de l'organisation des examens et concours et de certaines autres activités du Ministère*, mai 2001, 19 p.

MONTMARQUETTE (C.) et MEUNIER (M.), 2001, *Le système scolaire québécois : état de la situation et éléments de réflexion*, CIRANO, 2020 rue University, 25ème étage, Montréal, Qc, Canada H3A 2A5, 52 p.

TOH (A.) et KOUYATE (S.), 2009, *Caractérisation des classes moyennes en Côte d'Ivoire*, in *Les classes moyennes en Afrique*, 27 p.